

## LA REPONSE DU CANDIDAT PHILIPPE MOISSONNIER (PS)

Bonjour,

Suite à vos diverses interrogations, voici les réponses que nous pouvons d'ores et déjà vous apporter

Effectivement comme la loi nous l'impose nous appliquerons la réforme des 9 demi-journées dès la rentrée 2014. Cette réforme qui semble être plus que nécessaire pour la réussite de nos enfants, doit être appliquée de manière cohérente. Voilà une de nos premières missions : porter à bien cette réforme, en gardant comme objectif la réussite et le bien être de nos enfants. Garantir un PEDT cohérent , avec des TAP de qualité , et un emploi du temps respectueux du rythme chrono-biologique de l'enfant : voilà notre engagement.

Mais cette démarche passera par une étape primordiale qui est la **CONCERTATION** avec les acteurs socio- éducatifs, le corps enseignant et les parents d'élèves. A aucun moment nous ne prendrons une décision sans consultation, donc ce PEDT sera un travail collectif où tous les acteurs seront impliqués.

Concernant les horaires des TAP, il est vrai que la municipalité actuelle a déjà tranché pour un horaire en fin de journée sur 4 jours. Il nous semble difficile de proposer des réelles activités, avec de vrais intervenants qualifiés sur une durée de 45 min. Donc nous pensions proposer de regrouper les TAP en 2 séances de 1h30 min. Et à partir de là, nous pourrons envisager de réelles activités enrichissantes, originales et de qualité. Les jours choisis pour les TAP pourront alors différer d'une école à une autre.

Bien entendu ces TAP devront être gratuits, pour ne pénaliser aucun foyer.

La création du PEDT est indispensable, il permet aux collectivités territoriales de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.

Ce PEDT doit avoir 4 objectifs principaux :

- l'identité ( affirmation de l'identité , conscience de leurs droits et leurs devoirs)
- la citoyenneté ( esprit de vivre ensemble et esprit d'équipe),

- l'éveil

- la reconnaissance du rôle des parents ( valoriser les parents dans leur fonction parentale. En contre- partie, ils devront adhérer aux valeurs de l'établissement ) ...

Et donc il ne peut pas y avoir de PEDT sans ALAE , nous nous engageons alors à créer des ALAE.

Concernant la question sur notre Volonté de rejoindre la CCPL, nous pensons qu'il serait plus judicieux, pour nous mais aussi pour la CCPL, de nous structurer avant ( car ne l'oublions pas, nous ne partons de rien ) et ensuite rejoindre la CCPL. Donc nous n'excluons pas cette possibilité, mais peut-être pas dans un premier temps.

Nous n'avons pas encore budgétisé nos projets, mais nous pensons qu'il s'agit là d'un choix politique de vouloir investir ou pas dans l'éducation. Pour nous, cela est notre choix, certains parleront de coût, nous nous parlons d'investissement. Bien sûr il ne s'agit pas de financements infondés, mais nous n'hésiterons pas d'investir là où cela est nécessaire.

Nous savons que nous bénéficierons d'une aide de la caf de 0,50€/heure/enfant. Pour Lunel, cela représentera 135 000€ en plus du fond d'amorçage de 112000€ pour l'application en 2014, ce qui représente une base non négligeable .

De plus, il n'est pas concevable de créer un réel PEDT et d' envisager le contenu des TAP en 4 mois, pour une ville de 26 000 habitants. La municipalité actuelle travaille sur ce PEDT et ces activités, donc nous pensons dans un premier temps reprendre leur projet et y amener les rectifications que nous jugerons nécessaires, le temps de créer et monter notre projet après les différentes concertations. Les TAP devront être pédagogiques mais aussi ludiques, elles devront être originales (faire découvrir de nouvelles activités) sportives, scientifiques ou artistiques. Nous tenons aussi à ce que ces activités soient cycliques, les intervenants pourront alors intervenir dans les différents établissements.

Pour ce qui est de la participation des enseignants sur les activités, nous ne voyons pas de point bénéfique pour nos enfants. Nous souhaitons du personnel qualifié pour assurer les TAP. Toujours pour garantir la qualité des activités, mais aussi pour que les enfants puissent faire une distinction entre les temps d'enseignement et les temps d'activités périscolaires. De plus cette réforme doit être l'occasion de créer de l'emploi (à Frontignan 9 emplois avenir ont été créés dans le cadre de la réforme).

**Aujourd'hui nous sommes bien d'accord, la carte scolaire, qui fracture la ville dans le sens EST/OUEST, crée une ségrégation entre les quartiers du nord et les quartiers du sud. La refonte de cette carte scolaire est une urgence, dont nous nous occuperons.**

**La création d'une école maternelle est aussi une nécessité, la moyenne des classes est de 26 élèves par classe voir 27 (un préfabriqué à Mario Roustan qui devait être provisoire est devenu définitif). Bien évidemment la création d'une école maternelle est un de nos projets. Cela pourra également favoriser la scolarité des enfants de moins de 3 ans (seulement 1 classe passerelle sur Lunel).**

**Bien sûr, les commissions d'école seront conservées car elles sont nécessaires.**

**Des commissions extraordinaires pourront aussi être installées si cela est nécessaire.**

**L'inégalité face à l'éducation est la première des injustices contre lesquelles nous devons lutter. C'est pourquoi nous voulons proposer une politique éducative ambitieuse qui concerne l'ensemble des enfants. Aujourd'hui, alors que nous sommes en zone d'éducation prioritaire, l'éducation n'est pas une priorité.**

**Elle sera la nôtre.**